

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 5

Buchbesprechung: Vaincre la guerre [Etienne Copel]

Autor: Chouet, Jean-François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaincre la guerre

Un livre du général Etienne Copel
présenté par le major EMG Jean-François Chouet

Voilà à peu près un an, l'un des plus jeunes, sinon le plus jeune général français, effectuait, dans le cadre d'un voyage d'études de l'Institut des hautes études de défense nationale, un bref séjour en Suisse. Le groupe dont il faisait partie observait sur le terrain le fonctionnement de l'armée de milice et en étudiait les implications concrètes.

Ce général de brigade aérienne, sous-chef d'état-major «opérations» de l'armée de l'air, Etienne Copel, vient simultanément de passer, à sa demande, au cadre de réserve et de publier l'un de ces livres bombes qui émaillent la littérature militaire francophone contemporaine. Sur le plan de l'impact, il figure dans la lignée d'ouvrages qui compte, par exemple, le «Vers l'armée de métier» de Charles de Gaulle.

En deux cent cinquante pages, le général Copel défend la thèse suivante: *le nucléaire ne dissuade que le nucléaire*. En d'autres termes, celui qui riposte avec du nucléaire à une attaque classique et chimique prend, devant l'Histoire et devant l'Humanité (deux grands H), la responsabilité de l'holocauste. L'Occident, mais surtout la France, n'étant pas en mesure de résister à une attaque classique massive des Soviétiques, se trouvera contrainte soit de capituler, soit d'engager la première l'arme atomique.

Cruel dilemme pour l'autorité politique, et l'on sent bien que le général Copel craint que ce soit le premier terme de l'alternative qui soit retenu, même s'il ne l'écrit pas explicitement.

L'Union soviétique dispose d'un arsenal chimique particulièrement développé. Cette arme inquiète le général Copel: «L'attaque classique à dominante chimique, beaucoup moins dangereuse pour les Soviétiques que l'attaque nucléaire et beaucoup plus efficace que l'attaque classique pure, voilà ce que doivent craindre en priorité les pays d'Europe occidentale¹.» Face à une telle attaque, le nucléaire ne sert à rien, même sous la forme d'«ultime avertissement» auquel est affectée, dans la doctrine française, l'arme nucléaire tactique (fusées *Pluton*). Le général Copel est catégorique: «Inutile, inefficace et dangereuse, la doctrine de l'ultime avertissement doit être rejetée².»

Pour lui, pas d'alternative: «Vaincre la guerre, c'est à l'évidence vaincre d'abord la guerre nucléaire³.» Ce qui implique, de la part de l'Occident, un renforcement en moyens classiques et en investissements de protection: «...il faut agir simultanément dans deux directions. La première est de protéger les combattants et les civils de l'Alliance atlantique contre les différentes formes d'agression de la guerre chimi-

que. La seconde consiste à développer les moyens chimiques les plus gênants possible pour l'adversaire⁴.» Le général Copel est obnubilé par la menace chimique.

Ce qui ne l'empêche pas de demander avec force et insistance une augmentation des moyens matériels et humains d'une défense classique au sens strict, puisqu'aussi bien pour lui, l'essentiel est de durer.

Pour atteindre cet objectif, le général Copel souhaite que l'on s'intéresse à trois catégories de moyens: les armes chimiques dont on vient de parler, la «bombe à neutrons» et une réorganisation du service militaire sur une base qui s'appuie largement sur le modèle suisse.

L'arme neutronique est une arme antichar par excellence puisqu'elle peu limiter ses effets (pour peut que la population civile soit correctement protégée) aux seuls objectifs militaires, à savoir les équipages des chars. Le général Copel estime, d'ailleurs et en passant, que les Suisses ont tort de ne pas se doter d'un tel moyen. Quant au service militaire, notre système helvétique d'une formation de base relativement brève, assortie de périodes de répétition significatives, semble avoir convaincu l'officier français qui y voit notamment l'avantage de permettre aux «réservistes» d'être instruits au fur et à mesure aux armes, engins et appareils nouveaux, ce qui les rend en permanence aptes au

combat ou, à tout le moins, à la maîtrise de leurs matériels.

A la fin de son ouvrage, le général Copel, sous forme d'interviews imaginaires avec un officier général et un lieutenant instructeur, brosse le tableau d'une armée française qui fait passablement penser à la nôtre, armes A et C en sus. En annexe, d'ailleurs, l'auteur condense de façon aussi exacte qu'utile les caractéristiques de l'armée de milice qu'il a vue à l'œuvre.

L'ouvrage est tonique, le verbe est clair, la pensée synthétique. Nulle trace de mauvaise humeur ou de mépris. Un appel mesuré, fraternel et inquiet aux autorités d'une France que le général Copel aime au point de ne pas pouvoir supporter de la sentir vulnérable.

Insistant sur le fait qu'il est seul maître d'une lourde décision, le président Mitterrand rappelait l'automne passé: «La dissuasion, c'est moi.» Dans les conditions présentes, trancher pour ou contre l'emploi de l'arme nucléaire est un débat cornélien. Un débat que, par son livre, Etienne Copel voudrait éviter au Président de la République et à ceux qui, dans un tel cas, seraient amenés à le conseiller.

J.-F. C.

¹ Général Etienne Copel, *Vaincre la guerre*, Ed. Lieu Commun, Paris 1984, p. 76

² *Op. cit.*, p. 132

³ *Op. cit.*, p. 141

⁴ *Op. cit.*, p. 159